SAPAD
Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
166 rue du Briou / 18230 Saint Doulchard
Tel :02 48 27 52 00 / Fax :02 48 27 52 01
Mail :sapad18@pep18.fr

Information aux enseignants

Chèr(e) collègue,

Vous avez accepté d'intervenir auprès d'un enfant dont la scolarité est interrompue momentanément pour raisons médicales et je vous en remercie.

L'assistance pédagogique à domicile s'inscrit dans le cadre défini par la loi d'orientation du 10 juillet 1998, ce que précise la circulaire n°98-151 du 17 juillet 1998.

Le SAPAD permet à l'élève de poursuivre sa scolarité durant son absence.

L'objectif est de lui offrir un service adapté à son niveau scolaire de manière à maintenir – et entretenir - ses acquis et faciliter son retour dans l'école ou l'établissement à l'issue de sa période d'absence.

Cette action s'inscrit dans la mission d'éducation et de solidarité des PEP du Cher. Elle s'exerce :

- ✓ soit dans le cadre d'une convention avec la direction des services départementaux de l'Education nationale,
- ✓ soit dans le cadre d'une convention établie avec la MAE, la MAIF ou une autre mutuelle qui accorde à ses adhérents une garantie de scolarisation à domicile.

Ce service est entièrement gratuit pour la famille de l'élève.

Vos interventions sont prise en charge en HSE (Heures Supplémentaires d'Enseignement), et ce, dans la limite de la dotation d'heures affectées au département.

Vos déplacements seront indemnisés sur la base forfaitaire de 0.23€/km. Un ordre de mission sera établi par l'autorité compétente pour vos déplacements, et vous êtes assurés pour cela dans le cadre d'un contrat spécifique que les PEP ont avec la MAIF. Aussi, en cas d'accident, merci de nous prévenir aussitôt.

Quelques points importants :

- Pendant la durée de la mission, la coordinatrice reste en contact avec la famille pour un suivi régulier de son déroulement.
- Vous ne pouvez pas changer les matières qui vous ont été précisées sur le protocole de prise en charge, ni dépasser le temps accordé.
- Si l'élève reprend la classe complètement de façon anticipée la mission cesse aussitôt sauf avis contraire de la coordinatrice.
- Nous vous recommandons de souscrire une assurance professionnelle auprès d'une des Autonomes afin de bénéficier d'une couverture juridique personnelle.
- Une éventuelle demande de prolongation ou de modification de la prise en charge sera signalée à la coordinatrice qui transmet au médecin de l'Éducation nationale pour validation.
- Il est indispensable qu'un adulte tiers soit présent pendant votre intervention.

Je suis à votre disposition pour répondre à toute demande d'information complémentaire ou pour vous aider à résoudre d'éventuelles difficultés.

Le coordonnateur SAPAD 18

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Cher

Les PEP 18
La solidarité en action

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
166 rue du Briou / 18230 Saint Doulchard
Tel :02 48 27 52 00 / Fax :02 48 27 52 01
Mail :sapad18@pep18.fr

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Cher

Les PEP 18
La solidarité en action

Dossier administratif : Mode d'emploi du SAPAD

La prise en charge des élèves malades ou accidentés s'effectue selon deux modes principaux, ce qui va impliquer des dossiers différents :

Vous êtes dans le cas :	☐ Prise en charge par l'Education nationale	☐ Prise en charge par l'assurance de l'élève
Rémunération	Effectuée par la direction des services départementaux de l'Education nationale après communication par le SAPAD (pour le 1er degré) et par l'établissement (2sd degré) des heures réelles d'interventions.	Effectuée par le SAPAD du Cher. Existence d'une convention entre l'enseignant et le SAPAD. Celle-ci devra être retournée signée dès que vous la recevrez.
Défraiement kilométriques	Effectué par le SAPAD	
Ordre de mission	**1er degré :** Direction des services départementaux de l'Education nationale à la demande du SAPAD qui vousl'adresse. **2d degré :** Chef de votre établissement qui vous le remet directement.	Pas d'ordre de mission. C'est la convention qui fixe vos interventions.
Demande d'autorisation de cumul de rémunération	Non	Procédure administrative obligatoire. Il faut retourner les deux formulaires de demande d'autorisation de cumul renseignés et signés au service SAPAD, qui les communiquera aux services concernés.

Assurance

Lors de vos interventions, vous êtes assuré(e) le mieux possible par l'assurance RAQVAM - MAIF collectivité. C'est le maximum que nous puissions faire.
Nous vous conseillons d'avoir à titre personnel les contrats MAIF complémentaires PACS ET PRAXIS, qui ne peuvent être contractés que par des individuels.

Evaluation

Lorsque la prise en charge à domicile sera terminée, nous vous demanderons de nous retourner votre fiche récapitulative d'intervention ainsi que les documents d'évaluation nous permettant de clore le dossier.

Bilan pédagogique, en corrélation avec les objectifs fixés lors de la mise en place du projet pédagogique individualisé de l'élève.

Evaluation du service SAPAD, afin de pouvoir améliorer son fonctionnement.

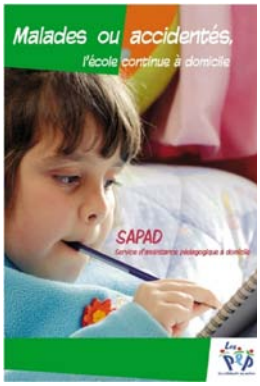

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Cher

Les PEP 18
La solidarité en action

Fiche individuelle de renseignements

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
166 rue du Briou / 18230 Saint Doulchard
Tel :02 48 27 52 00 / Fax :02 48 27 52 01
Mail :sapad18@pep18.fr

Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

Nom : .....
Prénom : .....

Nom de jeune fille :
.....

Nationalité : ..... Date de naissance :
.....

Département : ..... Ville :
..... Pays :
.....

Numéro de Sécurité Sociale :
..... Clé :
.....

Situation de famille : .....
Nombre d'enfants : .....

Adresse :
.....
.....

Code postal et ville :
.....
....

Intervention auprès de
l'élève :.....
.....

Classe : ..... Etablissement :

☐ J'accepte de faire partie du réseau SAPAD 18 et de participer éventuellement à d'autres missions.
☐ Je n'accepte pas de faire partie du réseau SAPAD

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Cher

Les PEP 18
La solidarité en action

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
166 rue du Briou / 18230 Saint Doulchard
Tel :02 48 27 52 00 / Fax :02 48 27 52 01
Mail :sapad18@pep18.fr

Récapitulatif des interventions

Dossier n° :1 -1 / E...../.....

Intervenant :
Nom - Prénom :.....

Etablissement d'exercice :.....

Elève :
Nom - Prénom :.....

Etablissement :.....

Classe :.....

Relevé de la période du ..... au .....

Date	Matière	Durée	Distance A/R (km)	Remarques

Nombre d'interventions :..... Durée totale en heures :.....

Fait à..... le .....

Signature de la famille :
Signature de l'intervenant :

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
166 rue du Briou / 18230 Saint Doulchard
Tel :02 48 27 52 00 / Fax :02 48 27 52 01
Mail :sapad18@pep18.fr

Dossier n° :1 -1 / E...../.....

Evaluation de la prise en charge SAPAD

Pour l'élève :----------

Etablissement scolaire :----------

Intervention de Mme ou Mr :----------

L'assistance pédagogique à domicile doit faire l'objet d'un suivi. Ce dernier doit être mis en relation avec les objectifs initialement arrêtés. Il doit permettre d'apprécier l'évolution de l'élève et d'ajuster les modalités de l'assistance pédagogique aux besoins de l'élève.

Bilan pédagogique :

Acquisitions, difficultés, investissement...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nota : Cette fiche est confidentielle et reste archivée dans notre service.

Evaluation du service SAPAD

1**. Contact avec la coordinatrice, par téléphone, mail ou en personne.**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Rapidité	☐	☐	☐
Qualité de l'information	☐	☐	☐
Suivi des différentes étapes de l'APAD (Aide Pédagogique A Domicile)	☐	☐	☐
Disponibilité, écoute, aspect relationnel	☐	☐	☐

Remarques - Suggestions

2. Montage du projet d'Assistance Pédagogique à Domicile.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Rapidité	☐	☐	☐
Qualité de l'information	☐	☐	☐
Suivi des différentes étapes de l'APAD	☐	☐	☐
Disponibilité, écoute, aspect relationnel	☐	☐	☐

Remarques - Suggestions

3. Réalisation du projet à domicile

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Relations avec l'établissement	☐	☐	☐
Relation avec le ou les enseignants	☐	☐	☐
Suivi des différentes étapes de l'APAD	☐	☐	☐
Bilan des cours dispensés	☐	☐	☐
Bilan global de la prise en charge SAPAD	☐	☐	☐

4- Bilan de la prise en charge :

Eléments de satisfaction	Eléments d'insatisfaction
Remarques et suggestions	

Signature	Fait à ..... Le .....

Je vous remercie d'avoir pris le temps de remplir cette évaluation et vous demande de bien vouloir me la retourner à l'adresse suivante :

Service d'Assistance Pédagogique A Domicile
166 rue du Briou
18230 Saint Doulchard

Le coordinateur SAPAD 18